

# Passerelle

Journal Municipal d'Information de la commune d'Ardentes



SEPTEMBRE 2017  
N° 33



Inauguration de l'école Saint-Vincent -27 juin 2017



Inauguration de la maison de santé-10 juin 2017

Et voilà qu'une nouvelle année scolaire vient de débuter! Le temps des vacances est déjà derrière nous. **L'été à Ardentes a été serein et animé** : nos jeunes enfants et adolescents ont pu profiter des activités proposées par le centre de loisirs ; la médiathèque a accueilli en juillet le festival « Partir en livres » ; la fête nationale a été également un vif succès...Enfin, nos ardentais se sont vite habitués aux nouvelles modalités d'accès à la piscine municipale.

Pour une partie de nos jeunes écoliers la rentrée a été marquée par leur installation dans leur nouvelle école Saint-Vincent. Nous espérons que les élèves et leurs enseignants sauront apprécier cette nouvelle infrastructure fonctionnelle. Nos élèves de l'école maternelle et de l'école Saint-Martin bénéficient eux aussi de nouveaux équipements numériques. Cela permettra ainsi à tous nos écoliers d'entrer pleinement dans **l'ère du numérique**.

La rentrée a eu lieu également pour **les nouveaux professionnels de santé** qui sont désormais installés dans notre nouvelle Maison de Santé. Nous espérons que d'autres viendront les rejoindre et en tous cas nous mettons tout en œuvre pour cela.

C'est aussi, le démarrage de nouveaux projets en particulier l'aménagement de l'ancienne école Saint-Vincent pour y installer les locaux de la mairie. Conduits par l'architecte Emmanuel Alassoeur, qui avait œuvré pour la restauration de la maison des services et la maison de santé, les travaux devraient débuter dès la fin de cette année. Cet aménagement devrait redynamiser la place Saint-Vincent et ses alentours et offrir des locaux adaptés pour accueillir l'ensemble des services administratifs.

Notre actualité étant maintenant mieux diffusée par d'autres supports, panneau lumineux, site internet, page FACEBOOK, nous avons fait le choix d'une seule publication annuelle de notre journal municipal. Habituellement édité en janvier et juillet, **à compter de 2018 il sera publié en avril**. Il sera l'occasion de vous présenter le budget annuel et de faire un point sur nos grandes actions. Si nécessaire, vous pourrez recevoir en cours d'année une **lettre Passerelle**, comme celle que vous avez reçue en juillet.

Cette édition de notre journal qui paraît, à titre exceptionnel, en septembre 2017, nous donne l'occasion de faire un bilan de mi-mandat. En référence à notre programme de 2014, vous trouverez en page centrale un point complet sur nos actions réalisées.

Je vous souhaite une bonne rentrée à tous ! Bonne lecture!

Didier BARACHET

# LES ÉCOLES



La rentrée 2017 des élèves de l'école Saint- Vincent a eu lieu dans les nouveaux locaux situés rue Antoine Fée. A l'occasion des portes ouvertes, ce ne sont pas moins de trois cents ardentais accompagnés d'une centaine d'enfants qui ont pu déjà découvrir cette très belle réalisation. Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous nos écoliers.

Bienvenues également à Mesdames BAUMARD (école maternelle), LALLEMAND ( école Saint- Vincent) et JANSSEN (décharge de directions).



## Le chantier de l'école en chiffre

### Dépenses:

acquisition, désamiantage, démolition, dépollution, honoraires, travaux, divers:

2 130 455.12 € HT

**Recettes:** subventions de l'État, de la Région et du département:

1 055 013.00 €

**Reste à la charge de la commune:**

1 075 442.12 € HT



## Maintien des TAP

Aucun changement dans l'organisation des rythmes scolaires n'interviendra à la rentrée du 4 septembre 2017, compte tenu de la parution tardive (le 27 juin 2017 ) du « décret 2017-1108 ».

Toutefois, le conseil municipal ainsi que les conseils d'école des trois établissements ont pris une décision de principe pour un retour à la semaine de 4 jours. Les modalités de réorganisation seront étudiées au cours du 1er trimestre de l'année scolaire 2017/2018.

# LES TRAVAUX

## La traversée de Sanguilles

Pour un coût de 94 990 € TTC, les travaux concernant la première tranche de sécurisation de ce chantier ont été réalisés au printemps de cette année. Très attendus par les habitants du hameau, ils ont permis de ralentir la vitesse du nombre croissant de voitures utilisant la route de Diors et de protéger le parcours des enfants rejoignant l'arrêt de car scolaire.



## La relocalisation de la mairie

Le permis de construire a été déposé fin juin par le cabinet ALASSOEUR. La consultation des entreprises a été lancée fin juillet, pour un résultat courant septembre. Sauf incident, ce chantier de réhabilitation devrait pouvoir commencer avant la fin de cette année 2017, pour une durée d'un an.

Son coût total est estimé à 870 000 € HT.

Des demandes de subventions auprès de l'État (DETR, contrat de ruralité) et de la Région (contrat régional de Solidarité Territoriale) ont été faites pour diminuer l'autofinancement.



## La Rue Antoine Apollinaire FEE

En complément du chantier de la nouvelle école, la rue Antoine Apollinaire FEE vient également d'être entièrement reprise. Pour des raisons de sécurité, son sens de circulation est uniquement « descendant » (de l'avenue de Verdun vers la rue George SAND). Une attention particulière a été apportée à la circulation piétonne, aussi bien dans la conception du parvis de l'école, que dans les zones de liaison de la rue George SAND.

Le chantier de la rue A. A. FEE en chiffres :

**Dépenses:** 297 428.00 € HT

**Recettes:** 51 180.00 € HT (Département: FAR)

## La réfection de la rue Pierre et Marie CURIE

L'étude de faisabilité concernant la réfection de cette rue est arrivée à son terme. En coordination avec le Conseil départemental pour le revêtement de la chaussée en 2018, de Châteauroux Métropole pour les réseaux d'eau potable et d'eau usée, les travaux concerneront pour la commune le réseau d'eaux pluviales, la reprise des trottoirs et l'éclairage. La consultation des entreprises sera lancée en septembre pour un début de chantier envisagé en fin d'année 2017. Compte tenu de leur coût important impactant les budgets communaux « voiries » 2017 et 2018, ils représenteront l'essentiel des travaux de voiries pour l'année en cours.



### Le programme de voirie et travaux 2017:

- Le programme de curage des fossés et de mares sera continué à l'automne.
- La réfection des allées du cimetière est également envisagée pour la fin de l'année.

### Les travaux de l'équipe technique

- Réfection peinture des sanitaires au RDC de l'Agora
- Réfection peinture des locaux à la piscine et aménagement du guichet, reprise de carrelage au niveau des bassins
- Meubles pour l'école Saint Martin
- Mise en place de panneaux de voirie dans les Loges de Dressais
- Déménagement école Saint Vincent

### Numéros utiles en cas de problèmes eau et assainissement

**Eau potable:** Lyonnaise des eaux  
02.54.08.30.79

**Assainissement:** SAUR  
Dépannage 24h/24 : 05.87.23.10.09  
Service clientèle: 05.87.23.10.00



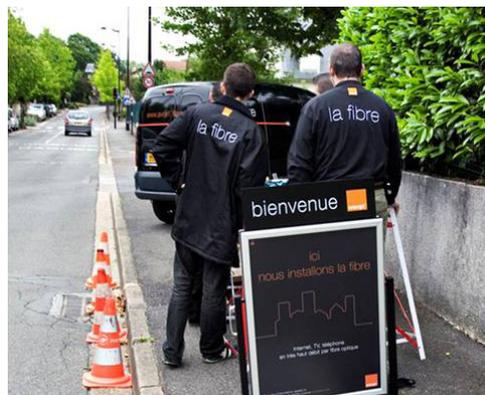
# LES PROJETS

## Déploiement fibre optique sur Ardentes

Le 100% Fibre Orange, c'est pouvoir accéder à une nouvelle dimension de partage de données, de divertissements et de sensations grâce à une technologie 100% prête pour le futur avec l'émergence de nouveaux usages (domotique, streaming et écrans 4K, sa haute définition, caméras 360°...).

Ce nouveau réseau va être déployé par orange en parallèle du réseau de cuivre existant dès la rentrée 2017-2018. L'opérateur va privilégier les fourreaux existants, et quand ce sera nécessaire, le déploiement se fera en aérien en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur les poteaux existants.

Ce réseau 100% fibre garantit la performance du très haut débit jusqu'aux logements et locaux professionnels : tous les foyers d'Ardentes seront ainsi couverts.



Les travaux d'implantation débuteront début 2018. Une fois les armoires en place (en concertation avec l'équipe municipale afin de concilier l'efficacité du réseau et la bonne intégration de ces équipements dans le paysage urbain) Orange débutera le tirage de la fibre dans les rues d'Ardentes. La fibre sera ensuite installée à l'intérieur des immeubles ou à proximité des maisons individuelles. Dès lors, le client pourra sélectionner le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de son choix parmi ceux qui auront choisi de venir proposer leurs services sur le réseau déployé par Orange. Ce fournisseur effectuera le raccordement final au domicile. L'ensemble des 1931 lignes de la commune seront ainsi rendues « adressables » au 31 décembre 2018.

Pour suivre les étapes du déploiement dans votre quartier ou votre rue, une carte de couverture sera en ligne sur le site <https://reseaux.orange.fr>.



Conformément à l'article L.103-2 du code de l'urbanisme et dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la Communauté d'Agglomération de Châteauroux Métropole organise la mise en oeuvre d'une concertation associant les habitants, les associations et toutes les personnes concernées de chaque commune membre. Un registre d'observations destiné à recueillir vos remarques et propositions est à disposition à la mairie.

### BUDGET 2017: entre réalisme et incertitude

Cette année encore, le budget a été établi en tenant compte des contraintes liées aux baisses récurrentes des dotations de l'Etat et aux charges toujours croissantes.

**Le budget de fonctionnement s'élève à 4 426 506 € et le budget d'investissement à 4 226 746 €**

Les principales dépenses d'investissement sont :

- Aménagement future Mairie	1 100 000 €
- Rue Pierre et Marie Curie	250 000 €
- Travaux bâtiments	190 000 €
- Travaux voirie	155 636 €
- Acquisitions foncières	150 000 €



Depuis plusieurs années de gros efforts ont été demandés à tous les services communaux afin de réduire les dépenses de fonctionnement tout en conservant la qualité des prestations.

Ces économies ainsi que la renégociation de deux emprunts à taux plus favorables nous ont permis de maintenir un excédent financier satisfaisant pour faire face aux baisses des dotations de l'Etat ( 1 million d'euros sur 5 ans).

Si les mesures annoncées par le gouvernement (suppression de la taxe d'habitation, baisse importante des dotations, ...) devaient se confirmer, nous serions contraints de réduire de manière encore plus forte les dépenses de fonctionnement ce qui entraînerait inévitablement une diminution des prestations et des services offerts aux Ardentais, une baisse des soutiens financiers et la limitation ou le gel des investissements dans les années à venir. Ces décisions nous étant imposées, vous comprendrez aisément que malgré tous nos efforts, il nous sera très difficile de maintenir notre capacité financière actuelle. Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien.

Nous sommes déjà arrivés à mi-parcours du mandat municipal que vous nous avez confié, l'occasion de faire un point sur nos réalisations. Reprenant le programme que nous vous avons présenté, voici les réalisations accomplies:

## Préparer Ardentes

### pour **DEMAIN**

- Mise en place des temps d'accueil périscolaires (TAP) et d'un accueil de loisirs le mercredi après-midi
- Poursuite du programme d'équipement de nouvelles technologies dans les écoles (tableaux numériques)
- Mise en place d'une aire de recharge de véhicules électriques au square Fleuret
- A partir de septembre 2017, début des travaux d'aménagement de l'ancienne école Saint-Vincent en mairie
- Attribution de locaux de stockage pour des structures associatives
- Aménagement de la rue Antoine Fée dans le cadre de la nouvelle école
- Construction d'une nouvelle école et création d'un "quartier" enfance, première étape de la restructuration du centre bourg.

## **ACCOMPAGNER** les ARDENTAIS

- Mise en place d'une complémentaire santé communale
- Aménagement d'une maison de santé place Saint-Martin accueillant de nouveaux professionnels de santé
- Recherche active de médecins généralistes et autres professionnels de santé
- Mise en place d'un système de réservation et de paiement en ligne pour les activités périscolaires
- Maintien des aides financières pour les formations professionnelles, les études et le permis de conduire

**Bilan  
à  
du**

## Améliorer

# le cadre de VIE

- Renforcement de la sécurité des passages piétons à Clavières et la rue de Verdun
- Mise en place de dispositif de limitation de vitesse à sanguilles et rue Calmette et Guérin
- Aménagement du rond-point des Alouettes
- Sécurisation de la route d'Artois
- Entretien des chemins et des fossés
- Création d'un deuxième emplacement de columbarium au cimetière
- Régularisation de la vitesse dans les écarts

## DÉVELOPPER

### la COMMUNICATION et informer

- La commune sur Facebook: afin de suivre l'actualité de la commune, Ardentes a créé en 2016 une page facebook. Les ardentais peuvent y trouver les différentes animations et les informations municipales. Un moyen de communication interactif puisque chacun peut laisser un commentaire.
- Un nouveau site internet: depuis septembre 2016, un site plus fonctionnel et responsif qui permet d'effectuer de nombreuses démarches administratives en ligne a été mis en service.
- Organisation de réunions de quartier en 2015 et 2017: afin d'échanger sur la vie de notre commune, des rencontres ont été organisées avec les élus.
- Développement des supports de communication: le journal municipal "La Passerelle" sera édité à compter de cette année annuellement. Des lettres d'infos, distribuées dans chaque boîte aux lettres, compléteront les informations.
- Réalisation d'un nouveau plan de ville
- Mise à disposition de plaquettes d'informations

## des actions mi-mandat programme 2014-2020

## Favoriser

les échanges,

## Le VIVRE ENSEMBLE

- Un programme culturel varié et dense à la médiathèque
- Organisation de la fête de la musique au Parc Pessault en association avec les commerçants locaux
- Périnnisation du marché de Noël et sa course des lutins place Saint-Martin
- Un forum des associations permettant une rencontre entre ardentais et associations sportives, culturelles et sociales

# Activités communales

## Activités de la médiathèque



Du 1er septembre au 28 octobre

**Peintures créatives** de Nicole DUFAYET, Nicol'Art créa

Cette artiste de Montierchaume propose des oeuvres originales et modernes, dont certaines de style steampunk, avec des éléments collés en relief.

Vernissage le 1er septembre 19h



Du 3 novembre au 22 décembre

Place au **street art** avec le graffeur Gaétan DEFFONTAINES

Dans le cadre de cette exposition, deux ateliers graffitis seront proposés aux ados. (dates à définir)

Vernissage le 03 novembre 19h



Février / Mars 2018

Michel et Martine SALADIN vous feront découvrir leur passion pour les costumes d'époque et les carnivals à travers **une exposition de photographies et de costumes.**

## Concours "maisons en fête 2017"

La municipalité a la volonté de renforcer l'esprit féérique des fêtes. Ainsi, pour la première fois, dans le cadre des festivités de Noël, un concours sera proposé aux habitants de la ville.

Règlement et renseignements en ligne **ultérieurement** sur le site [www.mairie-ardentes.com](http://www.mairie-ardentes.com).



## Réunions de quartiers Rez de Jardin de la salle Agora à 18h30

Afin d'échanger sur la vie de votre commune, venez rencontrer vos élus à l'occasion de quatre réunions organisées par secteur:

**Lundi 18 septembre:** Les loges de Dressais, de la Cueille, du Plessis, de Brenne, Dressais-Villebommiers, L'Artois, La Besace, La Cayenne, La Coudrière, Lac Giraud, Le Breuil, Le Grand et le Petit Brenne, Les Loges Blanches, Virolon, Bonnet, Vallières, Le Patureau, Les Bouers, Le Clos du Poteau

**Mercredi 20 septembre:** secteur Clavières, Bellat, Sanguilles

**Lundi 2 octobre:** secteur bourg quartier Saint- Martin

**Mercredi 4 octobre:** secteur bourg quartier Saint- Vincent, Bruneterre, Buxerolles, Chémée, Les Trois Lacs, Gly, La Boifarderie, La Folie, La Forêt, La Pilloterie, Villejovet, Forge Haute (coté St- Vincent), Les Alouettes, Maison Bon, Les Arrachis, Le Mas du Brulis, Les Vigneaux

Pour une meilleure organisation et afin d'avoir un dialogue constructif, merci de bien vouloir respecter le découpage de ces secteurs.



# L'action sociale

## REPAS DES ANCIENS

Le repas offert par le CCAS aux personnes de 72 ans et plus domiciliées sur la commune aura lieu le **dimanche 29 octobre à l'AGORA.**

La distribution des colis se fera le **samedi matin 18 novembre 2017**

Que les habitants de **72 ans et plus** non encore inscrits sur les listes électorales ou récemment arrivés sur la commune veuillent bien se faire connaître auprès de la mairie.

## LA MAISON DE SANTE

La maison de santé a été inaugurée le samedi 10 juin et accueille les professionnels de santé du paramédical :

- Monsieur ARMAND ostéopathe
- Monsieur CORJON Romain ostéopathe
- Madame BOURROUX sage femme
- Madame HUGON DE SCOEUX hypno thérapeute
- Mesdames ROBERT et GRELET infirmières

Deux cabinets sont encore vacants et disponibles pour les professionnels de santé désirant s'y installer.

La maison de santé en chiffre:

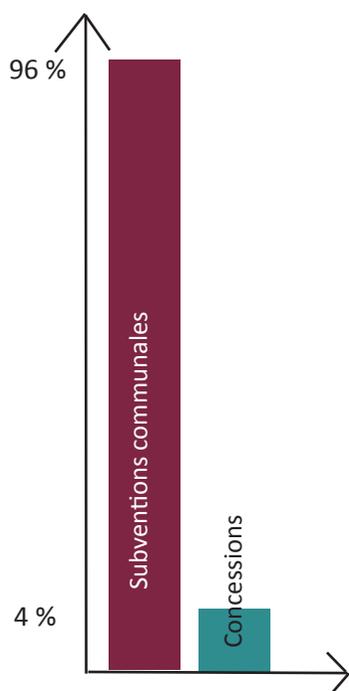
Dépenses: 226 710.93 € TTC

Subvention départementale: FAR: 25 575 €

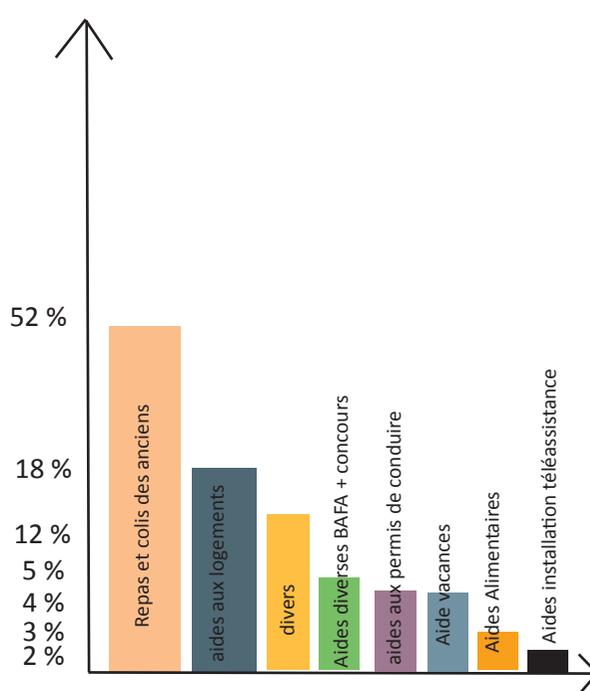
## CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) - Compte de gestion 2016

Le CCAS (Centre Communal d'Action Social ) propose diverses aides ou prestations soumises à condition. Pour tous renseignements consultez le site de la commune ou contactez la mairie au 02 54 36 21 33.

Recettes de fonctionnement: 28 073.12 €



Dépenses de fonctionnement: 23 185.60 €



## ALSH

### (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Bien que le soleil ne fût pas au rendez-vous, les enfants ayant fréquenté l'accueil de loisirs communal durant l'été ont profité des diverses activités proposées : sortie à la vallée des singes (département de la Vienne), aire de jeu de la Margottière, balade en calèche, structures gonflables...

Après avoir suivi la formation de la Protection Civile, dix enfants se sont vu remettre le diplôme des Premiers Secours niveau 1. Douze autres ont été initiés « au gestes qui sauvent » par le CESU (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence) du centre hospitalier de Châteauroux et ont reçu une BD cœur.



# INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF PERSONNES AGÉES ET HANDICAPÉES

La loi du 30 juin 2004, relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, et son décret d'application du 1er septembre 2004 obligent le maire à instituer dans la commune un registre nominatif des personnes âgées et handicapées vivant à domicile.

Ce registre confidentiel a pour objet de recenser à titre préventif les personnes âgées et handicapées isolées à domicile afin de mettre en œuvre les interventions nécessaires des services sanitaires et sociaux, en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le préfet (canicule, grand froid...). Il s'agit d'une inscription volontaire et facultative.

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers.

Peuvent figurer sur ce registre :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile
- Les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

La demande d'inscription est à faire par écrit en retournant le coupon ci-dessous en mairie avant **le 20 octobre 2017**.

Mairie- 2 rue de la gare - 36120 ARDENTES  
02.54.36.21.33



-----  
**Bulletin d'inscription sur le registre nominatif des personnes âgées et handicapées résidant à domicile**

\* Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....  
.....

Numéro de téléphone : .....

\* Nom et coordonnées du service intervenant à domicile (aide ménagère) : .....  
.....

\* Nom et Coordonnées de la(ou des) personne(s) à joindre en cas d'urgence : .....  
.....

\* Nom du médecin traitant: .....

\* Demande d'inscription au titre de :

personne + de 65 ans       personne + de 60 ans inapte au travail       personne adulte handicapée

Nom et qualité de la tierce personne si la personne recensée ne fait pas elle-même sa demande d'inscription :  
.....

Fait à Ardentes le .....

Signature,



VILLE D'ARDENTES

# "Ceux qui parlent de nous!"

A mis (et voisins !) dans la vie, Jean Roudier et Jean-Luc Petitjean relaient tous deux l'information de notre commune. L'un dans l'hebdomadaire l'Écho du Berry, l'autre dans la Nouvelle République. Passionnés de journalisme, ils partagent le souci d'être au plus près de la population et au service de la communauté. Pour cela, l'équipe municipale souhaite leur rendre un hommage et à travers cet article les remercier pour toutes ces informations relayées, ces photos prises, ces moments partagés... Grâce à eux notre commune peut montrer son dynamisme aussi bien associatif, culturel qu'économique et social.

## JEAN ROUDIER

Depuis février 2014, l'hebdomadaire «L'écho du Berry» offre à ses lecteurs une page consacrée à notre commune d'Ardentes et ses environs (Etrechet, Mâron, Sassièrges-Saint-Germain, Jeu les bois, Buxières d'Aillac)

C'est Jean Roudier qui assure le rôle de correspondant local de presse pour l'écho du Berry depuis septembre 2014.

Enseignant à Ardentes entre 1982 et 1996 puis directeur d'école à Châteauroux, il partage avec ses élèves sa passion pour le journalisme et l'écriture tout au long de sa carrière. C'est donc tout naturellement qu'il dépose sa candidature suite à une petite annonce découverte par hasard à la caisse d'une supérette d'Ardentes. Depuis peu en retraite et soucieux de rester connecté avec la vie active, c'est avec enthousiasme

qu'il partage avec ses lecteurs des portraits de personnalités locales, la découverte de nouveaux commerces ou artisans ou encore des sujets liés à notre actualité.

Ce n'est pas moins d'une centaine d'articles que Jean Roudier a ainsi publié. A l'exception du mois d'août, il rédige chaque semaine des articles qu'il envoie à la rédaction tous les lundis. Il travaille en étroite collaboration avec la journaliste Catherine Pontier qui se charge d'ailleurs de définir les titres des articles.

Passionné de musique, de cyclisme et d'apiculture, Jean Roudier ne cache pas qu'il est parfois difficile de trouver du temps pour tout faire ! Nous espérons que sa plume, ou devrions nous dire, son clavier continuera de nous informer pendant encore de nombreuses années pour le plus grand plaisir de ses lecteurs...

ZOOM SUR.....



## JEAN-LUC PETITJEAN

Jean-Luc Petitjean commence le journalisme alors qu'il est en activité. Commercial pendant 40 ans chez Citroën à Châteauroux, il est aussi passionné de football. C'est d'ailleurs le sport qui conduit Jean-Luc Petitjean au journalisme. Ne pouvant plus pratiquer ce sport, il souhaite toutefois rester dans ce milieu. C'est alors qu'en 1980, Philippe Barbotte, responsable de la section sport dans la nouvelle République, lui donne sa chance. Il lui confie un appareil photo et lui demande de couvrir le match de la réserve de la Berrichonne contre Niort au stade Beaumarchais. L'essai est concluant : Jean-Luc est donc pigiste dans la rubrique des sports pour le canton de La Châtre. En 1984, Hervé Jouanneau, en charge de l'actualité des communes, lui demande de remplacer provisoirement le correspondant d'Ardentes mais le provisoire perdurera !

Couvrant parfois jusqu'à 14 manifestations en un week end, Jean-Luc Petitjean parcourt des kilomètres pour relayer

l'actualité des communes d'Ardentes, d'Arthon, d'Etrechet, de Jeu-les-bois, Sassièrges-Saint-Germain, Buxières d'Aillac et Mâron.

C'est donc tous les jours que Jean-Luc envoie ses articles. Il se souvient qu'avant internet et les mails, il déposait directement à la rédaction ses articles tapés à la machine ou manuscrits accompagnés de ses pellicules photos ou les envoyait par le bus. La rédaction définit ensuite les articles qui seront retenus et en rédige les titres. Jean-Luc nous rapporte à ce propos une anecdote qu'il n'est pas prêt d'oublier : des arbres avaient été abattus sur le site actuel de l'Agora en raison de leur dangerosité. Jean-Luc envoie alors une photo des arbres coupés mais le titre choisi par la rédaction lui attira la colère du maire : « Ces arbres centenaires massacrés » !

C'est donc depuis 37 ans que Jean-Luc Petitjean, toujours dans la bonne humeur, ne cesse de partager avec ses lecteurs toute l'actualité de notre commune. Un grand merci à lui !

## Septembre

- 17 35 ans de l'OBC
- 16 Loto - Volant ardentais - 06.76.07.14.89
- 23 Nettoyons la nature - "Partageons la forêt"- 02.54.36.25.60
- 25 1er trophée du meilleur pizzaïlo Centre- val de Loire

## Octobre

- 1 Loto - Familles rurales - 06.15.29.52.34
- 1 Marche-VTT d'Automne - Ass. de Clavières - 06.86.78.14.06
- 7 Déjeuner dansant - CAVA - 02.54.36.24.16
- 14 Loto - ASA - 06.85.38.99.55
- 22 Concours de belote - CAVA- 02.54.36.24.16

## Novembre

- 1er Bourse aux jouets et aux vêtements- "Vous avez dit ...Pinok"  
06.16.79.40.61
- 4 et 5 Exposition de peintures - Atelier d'Art ardentais-  
06.32.78.62.05
- 11 Thé dansant - CAVA- 02.54.36.24.16
- 25 Dîner dansant - Amicale des pompiers - 06.19.26.37.37
- 26 Marche pour le téléthon - Ass. de Clavières - 06.86.78.14.06

## Décembre

- 2 Téléthon (croissants, animations, marché...)
- 10 Marché de Noël - Mairie - 02.54.36.21.33
- 15 Loto- Ass. de Clavières - 06.86.78.14.06
- 17 Thé dansant - CAVA - 02.54.36.24.16

## Janvier 2018

- 8 Voeux du maire à la population
- 28 Concours de belote - CAVA - 02.54.36.24.16

## Février

- 9 Concert - UMA - 06.75.62.17.64
- 18 Thé dansant - CAVA - 02.54.36.24.16

## Mars

- 4 Thé dansant - CAVA - 02.54.36.24.16
- 11 Chorale - Familles rurales - 06.15.29.52.34
- 24 Loto - judo club - 06.71.60.02.92
- 30 Concert - UMA 06.75.62.17.64

## Avril

- 14 Loto - ASA - 06.85.38.99.55
- 21-22 Gala de karaté - Shoryû 36- 06.20.14.93.94
- 28 Déjeuner dansant - CAVA - 02.54.36.24.16

## Juin

- 07 Karaoké - AIDAPHI - Agora



### Don du sang- EFS- 2018

4 avril, 4 juillet et 5 décembre  
de 16h à 19h à l'Agora

### Information sur le bureau de poste d'Ardentes

Dans le cadre de la relocalisation de la mairie, il a été proposé d'y intégrer les locaux de la poste qui à ce jour ne sont pas adaptés à l'accès aux personnes à mobilité réduite. La poste a décliné cette offre. Par ailleurs, les services de la poste nous ont informés de leur décision de fermer le bureau d'Ardentes à partir du 03 septembre le samedi matin. Le conseil municipal a exprimé son désaccord sur cette fermeture. Plusieurs courriers ont été échangés mais à ce jour les demandes sont restées sans suite.

## Bienvenue...

Entreprise **BERRY CHAUFFAGE** et  
Entreprise **BOURRIER SERVICES**  
Plombier-chauffagiste  
Vivien DESCLOUX  
22 route du Four à Chaux  
02.54.34.00.00/ 06.73.85.84.69



Architecte d'intérieur  
Elodie CHARRIER  
06.21.27.17.07



<http://charrierelodie1.wixsite.com/>

### La table de JO

Jocelyne BUSSON cuisine traditionnelle  
des antilles, punchs et épices  
06.03.01.23.62  
[www.latabledejo.fr](http://www.latabledejo.fr)  
[madiguadana@gmail.com](mailto:madiguadana@gmail.com)



### Sur le marché hebdomadaire

#### Nouveau commerçant en fruits et légumes

Eric et Valérie BLANCHARD  
"Les chenilles"  
36120 Jeu-Les-Bois



## COMMÉMORATIONS



### SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017

Armistice de 1918

### LUNDI 19 MARS 2018

Journée nationale du souvenir et du recueillement (19 mars 1962)- FNACA

### MARDI 8 MAI 2018

Commémoration du 8 mai 1945- Mairie

### DIMANCHE 27 MAI 2018

Journée nationale de la Résistance- ANACR

### LUNDI 18 JUIN 2018

Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940- Mairie